

Communiqué de presse

Caen, le 26 mars 2020

[Les CCI de Normandie vous informent]**COVID-19 : Mise en place d'un baromètre auprès de 500 entreprises normandes****Point de situation hebdomadaire**

Interlocuteurs de proximité, les CCI de Normandie sont mobilisées depuis le début de la crise sanitaire qui touche notre pays, aux côtés des entreprises. Après le lancement du numéro de téléphone unique, les CCI de Normandie lancent un baromètre hebdomadaire qui permet d'analyser au plus près la situation des entreprises et le moral des dirigeants.

Le numéro de téléphone unique mis en place par les CCI de Normandie répond à un besoin grandissant des entreprises normandes d'être conseillées et correctement orientées dans les différents dispositifs d'accompagnement mis en place par l'État et les collectivités. En 8 jours plus de 2 500 appels ont été traités.

Pour mieux appréhender les besoins exprimés et d'être plus efficace devant le flux grandissant des demandes, les CCI de Normandie mettent en place à partir de ce jeudi un baromètre hebdomadaire visant à recueillir les indicateurs clés pour prendre le pouls économique du territoire.

Cette étude menée à l'échelle de la Normandie va permettre de sonder 500 entreprises représentatives toutes les semaines soit une centaine sur chaque territoire, réparties comme suit :

- 30 entreprises industrielles
- 45 entreprises du tertiaire
- 25 commerces dont 5 acteurs de la grande distribution

Les premiers chiffres clés identifiés de la semaine

- Actuellement **59% des entreprises ont recours au chômage partiel** dont deux tiers dans le commerce et l'industrie. Ce chiffre est de **50 % dans les entreprises de prestations de services.**
- À la question de savoir si les chefs d'entreprises envisagent de **reprendre leur activité la semaine prochaine ils répondent en moyenne par la négative à 57 %** (60 % pour les commerces, 54% pour le secteur industriel et 57% pour les entreprises de service).
- **S'agissant du moral des chefs d'entreprise**, de façon très équilibrée sur les 3 secteurs d'activité, les dirigeants confirment qu'ils ont un moral plutôt positif, avec un chiffre de **6,2 en moyenne sur une échelle de 10.**

Ce qu'il faut retenir cette semaine

- Les enseignements tirés des échanges de cette semaine sont que les chefs d'entreprise dans leur grande majorité gardent le moral pour sauvegarder celui de leurs équipes.
- S'agissant du chômage partiel, la mise en œuvre et la prise en charge restent complexes.

Pour plus de détails sur les chiffres de la semaine, suivre ce lien :

<https://www.normandie.cci.fr/content/uploads/2020/03/2020-03-26-barometres-des-cci-normandes.pdf>

Ou voir page suivante

Vous remerciant par avance de relayer ces informations,

Bien cordialement,

Contact presse : Laurie CORBIN - T. 02 31 54 55 86 - M. 06 31 97 45 95- lcorbin@caen.cci.fr

CCI Normandie est l'établissement fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie de Normandie. Porte-parole des 5 chambres territoriales, CCI Normandie représente les intérêts des 110 000 entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics en région. Assurant un rôle de corps intermédiaire à vocation économique, elle promeut le développement des entreprises et des territoires. www.normandie.cci.fr

 @CCICaen  @CciCaenNormandie  @CCI Caen Normandie  @CCI Caen Normandie

 @ccicaennormandie  @CCI Caen Normandie

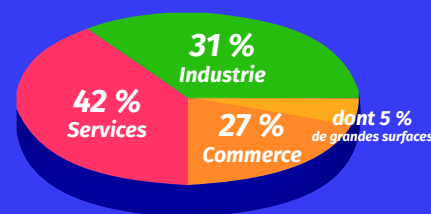
1 rue René Cassin - Saint Contest - 14911 Caen Cedex 9 - T. 02 31 54 54 54 - F. 02 31 54 40 83
www.caen.cci.fr

COVID-19

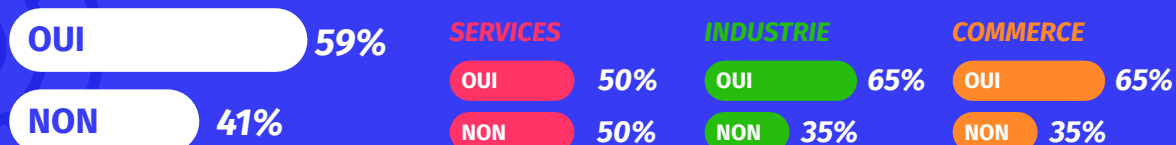
Baromètre des CCI Normandes #1

Enquête réalisée sur la période du 19 au 26 mars 2020.

500 chefs d'entreprises sondés en Normandie

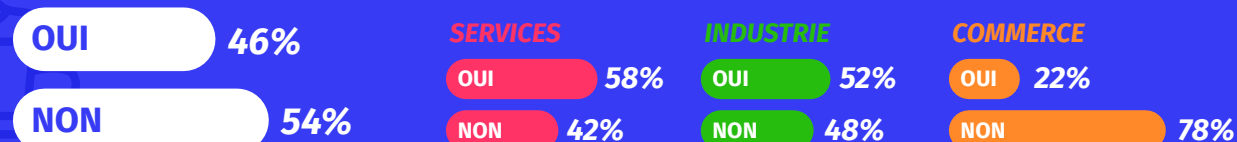


Avez-vous eu recours au chômage partiel ?

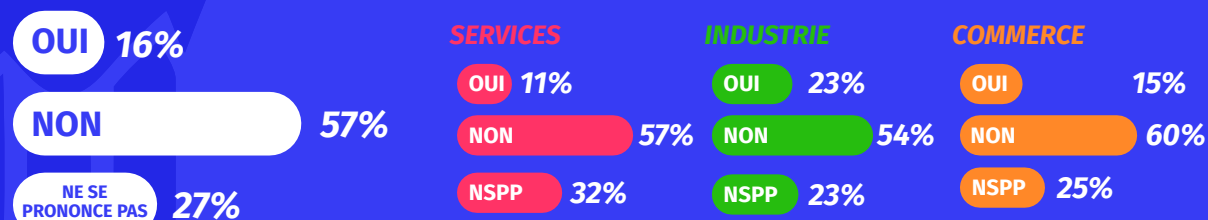


34% des entreprises sondées sont à 100% en chômage partiel.

Avez-vous mis en place le télétravail ?



Envisagez-vous une reprise d'activité la semaine prochaine ?



Votre moral sur une échelle de 1 à 10 ?

